



Fiche Action 14 :

Le développement numérique du territoire

Référence à l'axe de la Stratégie du Contrat Unique :

Axe Transversal « Le développement numérique du territoire »

MOTIVATION DE L'ACTION

Contexte de l'action

L'égalité d'accès au numérique n'est pas assurée sur l'ensemble du territoire du Pays Beaunois (cf. cartes couvertures de téléphonie mobile et haut débit internet). Les questions d'infrastructures restent donc d'actualité et trouvent leurs réponses dans les politiques sectorielles existantes.

Par contre des actions pour le développement numériques pourraient permettre de :

- démocratiser l'usage des outils informatiques et développer des services à la population,
- développer les partenariats et les échanges d'expériences autour des TIC (particuliers, professionnels et institutionnels).

Le Pays souhaite également accompagner le développement touristique et la diffusion des clientèles touristiques par la mise en place d'outils d'information issus des TIC. Ces outils s'inscrivent dans la stratégie de développement du tourisme itinérant et du tourisme patrimonial, d'amélioration de l'accueil et d'augmentation de la consommation touristique.

De plus, le développement de l'usage des TIC sera encouragé dans l'ensemble des projets soutenus par le Pays Beaunois.

En 2007, 40 communes membres de la Communauté d'Agglomération sont classées, pour une partie de leur territoire, en zones blanches ou grises au titre de la couverture ADSL, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas encore couvertes par un débit d'au moins 2 mégabits.

Après que la carence de l'initiative privée dans ce secteur ait été constatée, l'opérateur NUMEO s'est porté candidat afin de déployer un réseau WIFI. L'intervention de la Communauté d'Agglomération se limite à un accompagnement de l'installation de relais au sein des communes concernées dans la mesure où celles-ci présentent un nombre suffisant d'abonnés potentiels.

A moyen terme, il conviendra de travailler en étroite collaboration avec la Région Bourgogne, notamment dans le cadre du déploiement d'un futur réseau haut débit plus performant. En effet, au regard des zones d'activités présentes sur le territoire, l'aménagement numérique représente un enjeu majeur tant en terme de développement que d'attractivité.

De même, dans le cadre du développement de services innovants, la mise en œuvre de Hot Spots WIFI ouverts autour des sites touristiques fréquentés peut-être envisagée.

Objectifs du projet	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démocratiser l'usage des outils informatiques et développer des services à la population. ▪ Faire des TIC une source de développement économique. ▪ Développer les partenariats et les échanges d'expériences autour des TIC. 	
Résultats attendus et impacts de l'action :	
<p>Développer l'accès au numérique sur l'ensemble du territoire et expérimenter des actions innovantes en matière de TIC.</p> <p>Développer les usages, notamment auprès des publics professionnels et des clientèles touristiques.</p> <p>Développer l'économie touristique en diffusant les clientèles touristiques sur le Pays et en prolongeant la durée des séjours.</p>	
Contribution de l'action à la mise en œuvre de la stratégie de développement local (au regard de la charte) et régional (au regard notamment des priorités d'intervention)	
<p>Objectif de travail prioritaire 8 : « Renforcer l'intégration au Pays par le développement des services et des infrastructures culturels, sportifs et de loisirs ».</p> <p>Axe de travail 11 du Projet d'Agglomération: « Développer l'accès aux TIC sur l'ensemble du territoire ».</p> <p>Priorités Régionales : Objectif conforme au volet 1 des priorités régionales de développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication appelé développement numérique des territoires. Développement numérique des territoires.</p> <p>Priorités de l'Etat : Développement numérique des territoires.</p>	
Plus-values	
<p>Favoriser l'implantation de nouvelles populations et de nouvelles activités économiques (habitants, touristes, entreprises...).</p> <p>Mutualiser les infrastructures et l'animation à l'échelle d'un territoire pertinent (bassin d'emploi, bassin de vie).</p> <p>Le Pays, dans le cadre de son action de mise en réseau, travaillera sur cette thématique avec les EPCI pour favoriser les échanges d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques.</p>	
Caractère intercommunal de l'action	
Le développement numérique se fera sur l'ensemble du Pays Beaunois en s'appuyant sur les EPCI du Pays.	
TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES et premières déclinaisons opérationnelles	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS
<p><u>A- Démocratiser l'usage des outils informatiques et développer des services à la population</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une veille et être relais pour la couverture en téléphonie, haut débit, TNT... ▪ Faire un état des lieux des pôles de compétences en TIC. ▪ S'appuyer sur ces pôles de compétences pour mettre en place un réseau d'information et de sensibilisation sur le développement numérique (liste de diffusion, annuaire) 	Pays, EPCI

	<p><u>B- Créer des espaces publics numériques</u> (avec personnel d'animation) pour développer les usages pour tous (personnes âgées, personnes isolées, personnes en précarité,...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de téléconférences et tél-entretiens (ex. : pour les demandeurs d'emploi, les personnes peu mobiles, les professionnels). ▪ Organisation de formations à distance (FOAD). ▪ Organisation de formation à l'usage. 	
2	<p>Faire des TIC une source de développement économique</p> <p>A - <u>Former les acteurs économiques aux TIC</u> (plateforme e-bourgogne, conseils en choix informatique, utilisation de logiciels libres de droits).</p> <p>B- <u>Equiper le territoire en bornes Hot-spots pour les usagers mobiles</u> (sites touristiques, communes...nombre et coût à définir).</p> <p>C - <u>Diffuser les informations sur l'offre touristique par les TIC</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à l'ingénierie. ▪ Aide aux collectivités pour l'investissement en matériel : unités mobiles (lecteur mp3, guides GPS, bornes interactives, GPS SAFARI). ▪ Aide à formalisation des informations pour les unités mobiles. 	<p>Consulaires EPCI Pays Groupement d'offices de tourisme</p>
3	<p>Développer les partenariats et les échanges d'expériences autour des TIC (particuliers, professionnels et institutionnels)</p> <p><u>Expérimentation du tout numérique sur un EPCI</u> (dématérialisation des procédures : envoi des convocations et des rapports aux conseillers communautaires, mise en place d'un extranet, parapheur électronique, équipement des conseillers communautaires en PC portables...).</p> <p>Le Pays accompagnera l'EPCI sur la phase d'ingénierie pour la mise en place du projet (analyse des besoins, conseils sur l'équipement, mise en place,...).</p>	<p>EPCI</p>

CRITERES SPECIFIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

	Justificatifs portant sur l'implication intercommunale	Justificatifs portant sur l'éco-conditionnalité
1.	<p>Cette action s'adresse aux EPCI. Le Pays soutiendra la mise en place d'EPN et travaillera sur les partenariats avec les EPCI pour développer les usages.</p>	
2.		
3.		
	<u>Autres disposition particulières :</u>	

PREMIERS CADRAGES FINANCIERS

	Types de crédits (territoriaux/sectoriel)	Taux d'intervention (définition d'une fourchette)	Fléchage sur volet 1 ou volet 2
1. B	Etat : FNADT	30%	Volet 1
2. A	Région : sectoriel Etat : FNADT	20 à 50%	
2. B	Région : sectoriel Etat : FNADT	Au regard des projets et en fonction des règlements en vigueur (30 %) 30%	
2. C	Région : sectoriel FEDER	Au regard des projets et en fonction des règlements en vigueur	
3. A	Région : sectoriel Etat : FNADT	20 à 50%	

DISPOSITIFS D'EVALUATION

1.	Nombre d'EPN créés sur le territoire.
2.	Mise en place des bornes hot spot et des guides touristiques numériques.
3.	Mise en place du tout numérique sur un EPCI. Evaluation quantitative et qualitative du projet